



COVID-19

Échange et apprentissage grâce à la déclaration des accidents et incidents

SNDAI

Système national de déclaration
des accidents et incidents



Institut canadien
d'information sur la santé
Canadian Institute
for Health Information

Recueillir. Analyser. Échanger. Apprendre.



Merci de consulter le bulletin électronique trimestriel du Système national de déclaration des accidents et incidents (SNDAI). Vous y trouverez de l'information favorisant l'échange et l'apprentissage sur les rapports et analyses d'accidents/incidents médicamenteux et en radiothérapie partout au pays.

Si vous éprouvez des difficultés avec l'affichage de ce courriel, utilisez la version PDF ci-jointe.

Dans ce numéro

Points saillants

- [COVID-19 et l'ICIS](#)
- [COVID-19 : Échange et apprentissage grâce à la déclaration des accidents et incidents dans le SNDAI](#)

Échange et apprentissage

- [Derniers bulletins et alertes de sécurité de l'ISMP Canada](#)
- [ISMP Canada : Les erreurs médicamenteuses surviennent](#)
- [ICSP : Alertes mondiales sur la sécurité des patients](#)

SNDAI — radiothérapie (RT)

- [Nouvelles du SNDAI-RT](#)

Autres renseignements

- [Conférences et séances d'apprentissage à venir](#)
- [Publications récentes de l'ICIS](#)

Pour nous joindre

Points saillants

COVID-19 et l'ICIS

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) veille à recueillir, à analyser et à diffuser des données crédibles sur la santé afin de contribuer à l'amélioration de nos systèmes de santé et de la santé de tous les Canadiens. Nous avons regroupé nos principaux rapports et ressources contenant de l'information en lien avec la pandémie de COVID-19 (maladie à coronavirus) dans notre [page Web de ressources sur la COVID-19](#), et continuerons d'y ajouter du nouveau contenu au fur et à mesure.

Consultez notre page [Publications à venir](#) pour voir ce qui s'en vient.

COVID-19 : Échange et apprentissage grâce à la déclaration des accidents et incidents dans le SNDAI

Les établissements participants au Canada continuent de soumettre régulièrement au SNDAI les données sur les accidents et incidents médicamenteux et en radiothérapie. Dans certains cas, des établissements ont rapporté des incidents impliquant des patients avec un résultat positif de COVID-19 ou des politiques relatives à la pandémie qui auraient pu contribuer à l'incident, comme les transferts non sécuritaires, les codes bleus, les articles non permis dans les salles de traitement ou l'utilisation de tubulure à perfusion plus longue pour maintenir une distanciation.

La déclaration des accidents et incidents dans le contexte tout à fait unique de la COVID-19, avec ses nouvelles précautions et ses recommandations régionalisées, fournit des renseignements d'une valeur inestimable. La déclaration des accidents et incidents en lien avec la COVID-19 permet aux partenaires du SNDAI de cerner des problèmes systémiques — nouveaux et préexistants — et de publier leurs recommandations dans l'ensemble du pays. À l'heure actuelle, les accidents et incidents déclarés dans le SNDAI sont transmis de manière anonyme aux partenaires du SNDAI — y compris Santé Canada, l'Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada (ISMP Canada) et le Partenariat canadien pour la qualité en radiothérapie (PCQR) — ainsi qu'aux autres établissements qui soumettent des données au SNDAI.

Nous remercions les établissements participants de nous informer des accidents et incidents liés à la COVID-19 en soumettant des données au SNDAI.

Échange et apprentissage

Derniers bulletins et alertes de sécurité de l'ISMP Canada

[Instruments respiratoires contrefaits](#)

[Rappel de trois lots de DDAVP Vaporisateur, un antidiurétique, en raison d'un risque éventuel de surdose](#)

[Sécurité des médicaments intraveineux : Une analyse de multiples incidents](#)

[Rappel de certains désinfectants pour les mains qui pourraient présenter des risques pour la santé](#)

[De l'hôpital à la maison : Connaissez vos médicaments avant de partir](#)

[Tirer des leçons du Dépôt national de données sur les incidents pour les pharmacies communautaires du Canada](#)

[Désinfectants pour les mains et sécurité des enfants : ce que vous devez savoir](#)

[ESBRIET \(pirfénidone\) et un risque de lésion hépatique d'origine médicamenteuse](#)

[Des choix plus sécuritaires pour contrôler la douleur après l'extraction des dents de sagesse](#)

[Allergan Inc. retire volontairement du marché canadien le médicament Fibrystal servant au traitement des fibromes utérins](#)

[L'accès non autorisé à la méthadone dans une pharmacie communautaire contribue à un décès](#)

ISMP Canada : Les erreurs médicamenteuses surviennent

ISMP Canada a lancé un nouveau portail bilingue pour le signalement des erreurs médicamenteuses par les consommateurs : [La déclaration des erreurs médicamenteuses](#) / [Medication Error Reporting](#). Une équipe composée de patients, de membres de la famille, de praticiens et d'organismes pancanadiens a travaillé en collaboration pour améliorer l'expérience de déclaration des erreurs médicamenteuses pour les consommateurs. Cette [vidéo](#) (en anglais seulement) explique comment le nouveau portail a été créé et pourquoi il est de plus en plus important de signaler les erreurs médicamenteuses et de partager les apprentissages au Canada.

L'objectif, avec l'appui de [l'Institut canadien pour la sécurité des patients \(ICSP\)](#), est de rejoindre le plus grand nombre possible de consommateurs pour encourager la déclaration des erreurs médicamenteuses.

ICSP : Alertes mondiales sur la sécurité des patients

Les [alertes mondiales sur la sécurité des patients](#) permettent aux organismes du monde entier de partager de l'information sur les risques encourus par les patients et sur les solutions efficaces pour gérer ces risques et éviter tout préjudice. Le but est de s'assurer que personne ne se retrouve sans solution face à un problème que d'autres ont déjà résolu, et qu'aucun patient n'ait à en souffrir inutilement.

SNDAI — radiothérapie (RT)

Nouvelles du SNDAI-RT

L'interface de programme d'application (interface API), qui permet une connexion de système à système entre le SNDAI-RT et un système de fournisseur, est maintenant fonctionnelle. Nos partenaires de BC Patient Safety & Learning System ont intégré la connexion à leur système et nous recevons les données de 6 centres régionaux d'oncologie de la Colombie-Britannique.

Qu'est-ce que cela signifie? Si un accident ou un incident impliquant la radiothérapie se produisant dans un centre d'oncologie de la Colombie-Britannique est entré dans le système provincial de déclaration des accidents et incidents, les données sont automatiquement transférées dans le SNDAI-RT. Le processus est le suivant : tous les enregistrements entrés dans le BC Patient Safety & Learning System par les fournisseurs de première ligne font l'objet d'un suivi par une personne formée pour gérer les événements touchant la sécurité des patients, des experts en contenu s'assurent que les enregistrements sont complets et uniformes, et tous les identificateurs sont éliminés. Une fois que l'incident est rapporté dans notre système au moyen de l'API, notre personnel revoit le contenu des champs de texte pour confirmer qu'ils ne contiennent aucun identificateur de patient, de fournisseur ou d'établissement avant de transmettre l'accident ou l'incident dans l'environnement analytique pour tous les utilisateurs.

L'interface API peut-elle être utilisée par d'autres centres? Tout à fait! Nous devons d'abord vérifier si les données que vous recueillez correspondent à la norme de données du SNDAI-RT, y compris les validations de base. Nous procédons ensuite à la configuration des liens du système. Une fois que le système est opérationnel, vous n'avez plus besoin d'entrer manuellement chaque incident dans le SNDAI-RT. Pour en savoir plus à ce sujet, envoyez un courriel à sndai@icis.ca.

L'interface API est-elle disponible pour les incidents médicamenteux? Non, pas pour le moment. Un processus semblable permet de faire le transfert d'un lot d'enregistrements entre un système local et le SNDAI-Rx, mais les systèmes ne sont pas connectés. Pour en savoir plus à ce sujet, envoyez un courriel à sndai@icis.ca.

Autres renseignements

Conférences et séances d'apprentissage à venir



[Série de webinaires Med Safety Exchange \(en anglais seulement\) de l'ISMP Canada](#)

Faites comme vos collègues d'un océan à l'autre et assistez aux webinaires bimestriels gratuits d'une durée de 50 minutes de l'ISMP Canada : échanges, apprentissages et discussions sur les rapports d'accidents/incidents, les tendances et les questions émergentes en matière de sécurité des médicaments.

Pour vous inscrire ou vous renseigner sur cette série, visitez la page [ISMP Canada — Med Safety Exchange](#) (en anglais seulement).

Publications récentes de l'ICIS

[Nombre de cas et de décès liés à la COVID-19 chez les travailleurs de la santé au Canada](#)

3 septembre 2020

Les travailleurs de la santé de l'ensemble du pays jouent un rôle essentiel dans le contexte de la pandémie de COVID-19. L'ICIS a compilé les cas de COVID-19, y compris le nombre de décès, chez les travailleurs de la santé au Canada. Ces données pourront aider les ministères de la Santé, les associations professionnelles et d'autres à mieux comprendre l'incidence de la COVID-19 sur la main-d'œuvre de la santé.

[Les foyers de soins de longue durée au Canada : combien y en a-t-il et qui en sont les propriétaires?](#)

24 septembre 2020

En date du 25 mai 2020, plus de 80 % des décès liés à la COVID-19 au Canada étaient survenus dans les foyers de soins de longue durée (SLD) et maisons de retraite. Depuis la publication de cette statistique, l'intérêt pour la collecte d'information sur les foyers de SLD, en particulier, et sur leurs propriétaires a considérablement augmenté au pays.

[Analyse des interventions liées à la COVID-19](#)

16 octobre 2020

Information sur les interventions, les annonces et les autres mesures des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant à freiner la propagation de la COVID-19 et à améliorer les résultats pour la santé.

[Résultats de l'indicateur Préjudices à l'hôpital, 2014-2015 à 2019-2020 — tableaux de données](#)

22 octobre 2020

Le projet sur les préjudices à l'hôpital est issu d'un partenariat entre l'ICIS et l'ICSP. L'ICIS a mis au point la mesure des préjudices à l'hôpital, qui examine les événements de préjudices involontaires en soins de courte durée qui auraient pu être évités par la mise en œuvre de pratiques fondées sur des données probantes. Les résultats nationaux de la mesure des préjudices à l'hôpital sont déclarés chaque année.

Pour nous joindre



Merci d'avoir pris le temps de lire le bulletin électronique du SNDAI. À moins d'indication contraire, les constatations du SNDAI présentées dans ce bulletin reposent sur la déclaration volontaire d'accidents et incidents médicamenteux dans les établissements de soins participants du Canada. Pour proposer un sujet d'article en vue d'un prochain numéro, écrivez-nous à sndai@icis.ca.

Le bulletin est publié sur une base trimestrielle. Vous trouverez les numéros précédents à la [page Web du SNDAI](#).

[Twitter](#) | [Facebook](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)